

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le Conseiller justice

Maître Philippe KRIKORIAN
Avocat au Barreau de Marseille
14 rue Breteuil
13001 MARSEILLE

REÇU LE 13 AOUT 2013

Paris, le

06 AOUT 2013

Maître,

Le Président de la République a bien reçu le courrier et le dossier qui l'accompagnait, que vous lui avez adressé le 04 juillet 2013, concernant le statut constitutionnel de la profession d'avocat.

Il m'a confié le soin de vous répondre et de vous indiquer qu'il a été pris attentivement connaissance des points que vous abordez.

J'ai saisi Madame la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de votre démarche, en lui demandant de vous tenir informé de la suite susceptible de lui être réservée.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre VALLEIX

Référence à rappeler
PDR/SCP/BAS/A106422

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

REÇU LE 13 AOÛT 2013



LETTRE 
PRIORITAIRE

PARIS EUROPE
PPDC PARIS NORD
07-08-13
270 00 309003
A423 757720

€ R.F.
LA POSTE
000,61
HP 130773

